

LISTE DE PRIX 2025

BÉTON FRAIS · SABLES ET GRAVIERS · TRANSPORTS





TABLE DES MATIÈRES

Produits béton

Normes et informations générales	5
Liste de prix produits et recettes	9
Liste de prix transport	19
Recommandations pour le bétonnage	28
Conditions générales de l'ASGB	30

Produits de carrière, sables et graviers

Liste de prix produits de carrière	35
Liste de prix sables et graviers	37
Liste de prix transport	39

Logistique

Secteurs de livraison	12	2
-----------------------	----	---

Béton frais

Formulaire de commande

Téléchargez notre formulaire de commande en ligne sur notre site www.matsabag.ch ou scannez le code QR ci-contre, pour accéder au document depuis votre appareil mobile.





SN EN 206 | SPÉCIFICATION DES BÉTONS

Norme SN EN 206

La norme SN EN 206 est une norme produit qui, à ce titre, régit la production, la livraison et les contrôles de conformité du béton. Elle définit les exigences applicables aux constituants, à la spécification du béton, aux propriétés du béton frais et durci ainsi qu'à leur vérification, aux procédures de contrôle de production, aux critères et à l'évaluation de la conformité. Elle est valable pour tous les bétons compactés normalement, comme le béton de masse volumique normale, le béton léger et le béton lourd. Elle ne s'applique pas à certains bétons spéciaux qui peuvent faire l'objet de normes ou recommandations complémentaires, ainsi qu'à la mise en place qui relève des normes SIA 262, 118/262 et SN EN 13670.

Cette norme distingue fondamentalement deux catégories de béton selon leur mode de spécification ou commande: le béton à propriétés spécifiées et le béton à composition prescrite. Elle définit également les responsabilités des différents intervenants.

Spécification du béton	Béton à propriétés spécifiées	Béton à composition prescrite
Spécification des exigences	Prescripteur	Prescripteur
Composition du béton / Essai initial	Producteur	Prescripteur
Contrôle de production	Producteur	Producteur
Conformité	Producteur	Producteur / prescripteur
Contrôle de réception	Utilisateur	Utilisateur

Bétons à propriétés spécifiées

Les bétons à propriétés spécifiées doivent posséder les propriétés indiquées par l'auteur du cahier des charges ou de celui qui passe commande. Les bétons ne sont pas seulement classés d'après leur résistance à la compression. Ce matériau devant présenter aujourd'hui une plus grande durabilité, il doit souvent être doté de propriétés particulières, afin qu'il corresponde à l'usage que l'on veut en faire.

Les recettes de bétons et les consignes introduites dans le système de commande de la centrale sont exclusivement déterminées par le producteur de béton; celui-ci est notamment seul compétent pour décider quels adjuvants - et leur dosage - doivent être incorporés afin de conférer au béton, tant à l'état frais qu'à l'état durci, certaines propriétés.

La norme SN EN 206 définit les bétons à propriétés spécifiées sur la base des cinq critères suivants:

	Critères	Propriété	Exemples
de la norme SN EN 206	Classe de résistance à la compression	C 25/30	
	Classe d'exposition	XC1 (CH), XC2 (CH)	
	Dimension max. des granulats	D _{max} 32	
		Classe de teneur en chlorures	CI 0.10
		Classe de consistance	F3

Bétons à composition prescrite

Il s'agit de bétons dont la composition est fixée par le cahier des charges ou par celui qui passe commande, ou encore de bétons dont le producteur garantit la composition, mais pas les performances.

SN EN 206 | DESCRIPTION DES CLASSES D'EXPOSITION (CH)

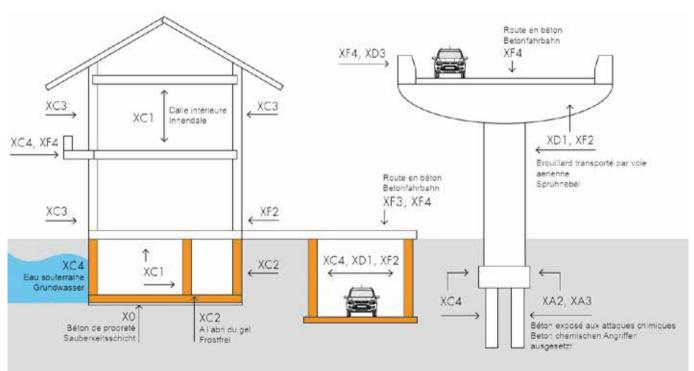
XO	Béton	non armé et sans pièces métalliques	noyées
Aucun risque	хо	Toutes les expositions (exceptées gel, abrasion et attaques chimiques)	Fondations non armées à l'abri du gel
de corrosion ni	Béton	armé avec pièces métalliques noyées	
d'attaque	хо	Très sec	Béton à l'intérieur de bâtiments où le taux d'humidité de l'air est très faible
XC		ue le béton contenant des armatures es d'exposition sont listées ci-après:	ou des pièces métalliques noyées est exposé à l'air et à l'humidité, les différentes
Corrosion	XC1	Sec ou humide en permanence	Béton à l'intérieur de bâtiments où le taux d'humidité de l'air ambiant est faible; béton submergé en permanence dans l'eau
induite	XC2	Humide, rarement sec	Surfaces de béton soumises au contact à long terme de l'eau; un grand nombre de fondations
par carbonatation	хсз	Humidité modérée	Béton à l'intérieur de bâtiments où le taux d'humidité de l'air ambiant est moyen ou élevé; béton extérieur abrité de la pluie
	XC4	Alternance d'humidité et de séchage	Surfaces soumises au contact de l'eau, mais n'entrant pas dans la classe d'exposition XCC
XD			ou des pièces métalliques noyées est soumis au contact d'une eau ayant une origine autr npris sels de déverglaçage - les différentes classes d'exposition sont données comme sui
Corrosion induite	XD1	Humidité modérée	Surfaces de béton exposées à des chlorures transportés par voie aérienne
par les chlorures, ayant une origine	XD2	Humide, rarement sec	Piscines; béton exposé à des eaux industrielles contenant des chlorures. On distingue XD2a «Eau douce» et XD2b «Eau salée».
autre que marine	XD3	Alternance d'humidité et de séchage	Eléments de ponts exposés à des projections contenant des chlorures; chaussées; dalles
	1		de parc de stationnement de véhicules
XF		, and the second	'
Attaque		ue le béton est soumis à une attaque	'
	d'expo	ue le béton est soumis à une attaque osition sont: Saturation modérée en eau sans	significative due à des cycles de gel/dégel alors qu'il est mouillé, les différentes classes
gel/dégel	d'expo	ue le béton est soumis à une attaque osition sont: Saturation modérée en eau sans agent de déverglaçage Saturation modérée en eau avec	significative due à des cycles de gel/dégel alors qu'il est mouillé, les différentes classes Surfaces verticales de béton exposées à la pluie et au gel Surfaces verticales de béton des ouvrages routiers exposées au gel et à l'air véhiculant

SN EN 206 | DESCRIPTION DES SORTES DE BÉTONS

Béton NPK

Pour simplifier l'appel d'offres et la commande de béton, la Commission pour la construction en béton a défini dans les Eléments nationaux NE:2013 à la norme SN EN 206, un petit nombre de bétons selon les performances spécifiées et leur a attribué une lettre d'identification (lettres Sorte A à Sorte G pour les bétons plus courants).

Type de bétor	1	Sorte A	Sorte B	Sorte C	Sorte D	Sorte E	Sorte F	Sorte G
CONFORMITÉ		Béton selon norme SN EN206						
CLASSE DE RÉSISTANCE	Caractéristique minimale sur cylindres et sur cube.	C20/25	C 25/30	C 30/37	C 25/30	C 25/30	C 30/37	C 30/37
CLASSE D'EXPOSITION	Définit les actions chimiques et physiques dues à l'environnement auquel le béton est exposé.	XC2(CH)	XC3(CH)	XC4(CH) XF1(CH)	XC4(CH) XD1(CH) XF2(CH)	XC4(CH) XD1(CH) XF4(CH)	XC4(CH) XD3(CH) XF2(CH)	XC4(CH) XD3(CH) XF4(CH)
DIMENSION MAX. DES GRANULATS	Dimension nominale maximale des granulats en fonction de l'enrobage, de l'espacement des barres d'armature et de la géométrie des éléments à bétonner.	D _{max} 32						
CLASSE DE TENEUR EN CHLORURES	Teneur max. en chlorures du béton (pourcentage en masse d'ions chlorures rapportée à la masse de ciment).	CI 0.10						
CONSISTANCE	Définit la consistance du béton en fonction de l'étalement à la table à choc.	F3						
BÉTON ÉTANCHE		NON	OUI/ NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI



BÉTONS SELON NORME SN EN 206 I LISTE DE PRIX

Certifié par





Scannez le code QR ci-contre pour accéder au certificat.

3000 WASHIE											
	Article	Classe de résis- tance	Classe d'exposi- tion (CH)	Cons	CL. Chlorure	D _{max}	Rapport E/C max.	Teneur en ciment min.	Teneur en air min.	Appli- cation	Prix départ usine Fr./m³ [hors TVA]
Sorte A	A100	C 20/25	XC2	F3	0.10	32	0.65	280		Pompe	225.00
RC-C 50 A	A170	C 20/25	XC2	F3	0.20	32	0.65	280		Pompe	215.00
Sorte B Béton à l'intérieur de bâti-	B200	C 25/30	XC3	F3	0.10	32	0.60	280		Pompe	235.00
ments, fondations et éléments de construction immergés en permanence.	B205	C25/30	XC3	F3	0.10	16	0.60	308		Pompe	246.00
Sorte C Locaux humides et éléments	C300 (SI 320)	C 30/37	XC4, XF1	F3	0.10	32	0.50	300		Pompe	242.00
extérieurs abrités de la pluie.	C305	C 30/37	XC4, XF1	F3	0.10	16	0.50	330		Pompe	247.00
	моно	C 30/37	XC4, XF1	F3	0.10	32	0.50	300		Pompe	255.00
RC-C 50 C	C370	C 30/37	XC4, XF1	F3	0.20	32	0.5	300		Pompe	227.00
Sorte G Eléments horizontaux soumis	G700	C30/37	XC4, XF4 XD3	F3	0.10	32	0.45	320	3.0	Pompe	265.00
aux agents de déverglaçage.	G705	C30/37	XC4, XF4 XD3	F3	0.10	16	0.45	352	3.5	Pompe	274.00



BÉTONS NON CERTIFIÉS | LISTE DE PRIX

(RECETTES INDICATIVES)

Bétons sans performances	D_{max}	N° Article	Teneur en ciment [kg/m³]	Consistance F1 → sec	Application	Départ usine Fr./m³ [hors TVA]
		Article	[Kg/III]	F5 → fluide		Siliceux-Calcaire
particulières		212	300	F2	Grue	219.00
		213	325	F2	Grue	222.00
	32	310	310	F3	Pompable	216.00
		311	325	F3	Pompable	219.00
		411	325	F5	Fluide	229.00
	16	150	250	F1	Grue	202.00
		250	300	F2	Grue	215.00
		251	325	F2	Grue	222.00
		350	325	F3	Pompable	227.00
		351	340	F3	Pompable	234.00
		450	325	F5	Fluide	235.00

						Siliceux
Bétons		214	300	F2	Grue	222.00
étanches	32	320	350	F3	Pompable	234.00
		420	350	F5	Fluide	235.00
		260	350	F2	Grue	246.00
	9	360	375	F3	Pompable	255.00
		460	375	F5	Fluide	256.00



BÉTONS ÉCOLOGIQUES I LISTE DE PRIX

Bétons	D _{max}	Dosage en ciment	Consistance	Type de gravier	Prix départ usine Fr./m³ [hors TVA]
économes recyclés Bétons d'enrobage		100	C1	Calcaire-recyclé	135.00
	_	150	C1	Calcaire-recyclé	145.00
	0/20	200	C1	Calcaire-recyclé	155.00
		250	C1	Calcaire-recyclé	165.00
		300	C1	Calcaire-recyclé	175.00

Béton RC-C 50	D _{max}	Article	Classe de résistance	Classe d'exposition (CH)	Cons	CL. Chlo- rure	D _{max}	Rapport E/C max.	Teneur en ciment min.	Classe module d'élasticité	Applic.	Prix départ usine Fr./m³ [hors TVA]		
Sorte A Béton recyclé		JuraMat ECO A	C 20/25	XC2	F3	0.10	32	0.65	280	E25	Pompe	215.00		
Sorte C Béton étanche	33	32	32	JuraMat ECO C	C 30/37	XC4, XF1	F3	0.10	32	0.50	300	E25	Pompe	227.00
Sorte C Bas carbone+		JuraMat ECO+	C 30/37	XC4, XF1	F3	0.10	32	0.50	300	E25	Pompe	262.00		
Le module d'élasticité est plus bas que pour un béton standard. Ce produit est conseillé pour des radiers et des éléments montants.														

Tous les bétons classifiés selon norme SN EN 206 garantissent au minimum une évolution de la résistance moyenne.

BÉTONS SANS PROPRIÉTÉS DE QUALITÉ GARANTIES | LISTE DE PRIX

Bétons maigres	D _{max}	Dosage en ciment	Consistance	Type de gravier	Prix départ usine Fr./m³ [hors TVA]
	0/16	150	C1	Siliceux-calcaire	180.00
	6	200	C1	Siliceux-calcaire	190.00
	0/32	150	C1	Siliceux-calcaire	175.00
	0	200	C1	Siliceux-calcaire	185.00
Bétons poreux	8/8	200	C1	Siliceux	174.00
		250	C1	Siliceux	186.00
	8/16	200	C1	Siliceux	174.00
	16/32	200	C1	Siliceux	174.00
		300	C1	Siliceux	199.00
Enduits		300	C1	Siliceux	212.00
	0/4	400	C1	Siliceux	226.00
	ò	425	C1	Siliceux	234.00
		450	C1	Siliceux	241.00
		300	C1	Siliceux	214.00
		350	C1	Siliceux	228.00
	8/0	400	C1	Siliceux	242.00
		425	C1	Siliceux	248.00
		450	C1	Siliceux	255.00

BÉTONS PARTICULIERS NON CERTIFIÉS | LISTE DE PRIX

	t usine /m³ : TVA]
9 931 25 400 SCC 0.60 25 5	3.00
	9.00
	3.00
étanches 951 50 450 SCC 0.45 278	3.00

Ce béton est autocompactant (SCC, self compacting concrete). Il remplit lui-même les moindres interstices en suivant le principe des vases communicants. Il est autonivelant, mais pour le béton apparent il peut être nécessaire d'aider la mise en place par pervibration. Son élaboration et sa mise en place nécessitent cependant quelques précautions particulières. Il est toujours possible d'obtenir plus de renseignements auprès de notre bureau technique.

Bétons pour chemin AF	\mathbf{D}_{max}	N° Article	Résistance F _{ck} estimée N/mm² (cube)	Teneur en ciment [kg/m³]	Consis- tance	Application	E/C ±0.03	Départ usine Fr./m³ [hors TVA]
Siliceux Etanches	32	214 route	37	300	C2	Grue/Machine	0.50	222.00
Monobétons Silico calcaires	32	Mono 32	37	325	C3	Pompe	0.50	255.00

Silico-calcaires Homogènes Etanches

Le monobéton est spécialement conçu pour le bétonnage de dalles avec une finition propre. Il durcit de manière homogène dans toute l'épaisseur de l'étape de bétonnage, ce qui minimise le risque de formation de «croûte» ou «peau de lézard» et rend la finition plus facile.

BÉTONS PARTICULIERS LLISTE DE PRIX

Bétons allégés (bétons liapor)	Désignation article	Teneur en ciment [kg/m³]	Compo granulor		Densité à sec [kg/m³]	Résistance estimée [N/mm²]	Prix départ usine Fr./m³ [hors TVA]
	Structure non compacte LBE	200	Sable 0/4 Liapor 4/8	100%	~ 635	~2	sur demande
	Structure non compacte LBE	250	Sable 0/4 Liapor 4/8	15% 85%	~ 875	~6	sur demande
	Structure quasi compacte LBE	300	Sable 0/4 Liapor 4/8	30% 70%	~ 1'180	~12	sur demande
	Structure compacte LBN	350	Sable 0/4 Liapor 4/8	45% 55%	~ 1'440	~20	sur demande
	Los commondos delivent â			,			

Les commandes doivent être annoncées une semaine à l'avance!

Bétons polystyrène

Supplément	pour	petite	quantité < 2m3
Cappicinent	pou.	Perice	qualities - =

sur demande 50.00 - forfait

Bétons teintés

On peut teinter le béton au moyen de pigments ad hoc.

Plus la concentration de pigments est élevée, plus la teinte choisie sera intense.

390

Ces bétons sont coûteux et ne devraient être mis en œuvre qu'après des essais préliminaires.

Sable 0/4

~ 600

~2

Nos conseillers vous donneront volontiers des renseignements complémentaires.

ADJUVANTS & SUPPLÉMENTS | LISTE DE PRIX

Adjuvants	Désignation	Remarque	Prix départ usine Fr. [hors TVA]
	Antigel		5.80 / kg
	Superplastifiant, haut réducteur d'eau (3ème génération)		7.50 / kg
	Retardateur de prise	7.00 / kg	
Suppléments	Ciment CEM I 52.5 R		6.00 / 100 kg
	Ciment Progresso		25.00 / m ³
	Béton teinté (colorant non compris)	Quantité minimale: 6 m³	35.00 / m ³
	Colorants		sur demande
	Adjonction d'un adjuvant par le client		21.00 / m ³
	Fibres synthétiques		45.00 / m ³
	Fibres métalliques		sur demande
	Supplément d'hiver	Du 1.12 au 28.2	7.00 / m³
Autre	Contribution environnementale		2.90 / m ³



TRANSPORT BÉTON | LISTE DE PRIX

Attention! Ces prix sont indicatifs car la quantité commandée influence le prix final du transport! N'hésitez pas à nous demander une offre au 032 421 63 58 ou à beton@matsabag.ch.

S	ecteur Localité	Fr./m³, RPLP incl. 7.5 m³ min. [hors TVA]
8	Alle	68.00
4	Bärschwil-Gare/Station	50.00
5	Bärschwil-Village /Dorf	54.00
3	Bassecourt	47.00
10	Beinwil	80.00
11	Bellefontaine	87.00
11	Bellelay	87.00
4	Belprahon	50.00
11	Bémont, Le	87.00
4	Berlincourt	50.00
10	Beurnevésin	80.00
9	Blauen	74.00
4	Boécourt	50.00
12	Bois, Les	94.00
9	Bourrignon	74.00
8	Breitenbach	68.00
12	Breuleux, Les	94.00
8	Brislach	68.00
8	Büsserach	68.00
9	Caquerelle, La	74.00

12	Cerlatez, Les	94.00
9	Chaindon	74.00
10	Champoz	80.00
10	Châtelat	80.00
2	Châtillon	42.00
2	Choindez	42.00
5	Claude-Chappuis, La	54.00
4	Corban	50.00
6	Corcelles	57.00
2	Courcelon	42.00
3	Courchapoix	47.00
3	Courfaivre	47.00
1	Courrendlin	38.00
1	Courroux	38.00
6	Court	57.00
2	Courtemelon	42.00
2	Courtételle	42.00
6	Crémines	57.00
1	Delémont	38.00
9	Delémont Haute-Borne	74.00
2	Develier	42.00
4	Develier-Dessus	50.00
8	Dittingen	68.00
9	Duggingen	74.00

7	Ecorcheresses, Les	62.00
8	Ederswiler	68.00
12	Emibois, Les	94.00
10	Enfers, Les	80.00
7	Envelier	62.00
9	Epauvillers	74.00
11	Epiquerez	87.00
9	Erschwil	74.00
4	Eschert	50.00
12	Essertfallon	94.00
9	Fehren	74.00
10	Flüh	80.00
10	Fornet	80.00
10	Fuet, Le	80.00
11	Genevez, Les	87.00
4	Glovelier	50.00
5	Grandval	54.00
9	Grellingen	74.00
9	Grindel	74.00
10	Hautes-Roches	80.00
10	Himmelried	80.00
9	Huggerwald	74.00
8	Kleinlützel	68.00
9	Lajoux	74.00

			Fr./m³,	12	Muriaux	94.00	10	Sairains, Les	80.00
	S	secteur Localité	RPLP incl. 7.5 m³ min.	10	Nenzlingen	80.00	8	Saulcy	68.00
			[hors TVA]	12	Noirmont, Le	94.00	10	Saules	80.00
				10	Nunningen	80.00	8	Sceut	68.00
	7	Laufen	62.00	8	Ocourt	68.00	9	Scheulte, La	74.00
	3	Liesberg Gare/Station	47.00	9	Ordons, Les	74.00	10	Seehof (Elay)	80.00
	4	Liesberg Village/Dorf	50.00	5	Perrefitte	54.00	8	Seleute	68.00
	8	Loveresse	68.00	12	Peuchapatte, Le	94.00	5	Séprais	54.00
	10	Löwenburg	80.00	12	Peu-Péquignot, Le	94.00	10	Sornetan	80.00
	10	Lucelle	80.00	12	Pichoux, Le	94.00	7	Sorvilier	62.00
	10	Malcôte, La	80.00	8	Pleigne	68.00	12	Soubey	94.00
	9	Malettes, Les	74.00	11	Pommerats, Les	87.00	8	Souboz	68.00
	8	Malleray-Bévilard	68.00	9	Pontenet	74.00	9	Soulce	74.00
	9	Mariastein	74.00	8	Porrentruy	68.00	2	Soyhières	42.00
	5	Mervelier	54.00	10	Prédame, Le	80.00	8	St-Brais	68.00
	6	Mettembert	57.00	10	Pré-Petitjean, Le	80.00	6	St-Ursanne	57.00
	10	Monible	80.00	9	Rangiers, Les	74.00	9	Tavannes	74.00
	12	Montagne de Moutier	94.00	4	Rebeuvelier	50.00	11	Tramelan	87.00
	6	Montavon	57.00	8	Reconvilier	68.00	8	Undervelier	68.00
	8	Montenol	68.00	11	Reussilles, Les	87.00	4	Vellerat	50.00
	10	Montfaucon	80.00	3	Roches	47.00	6	Vermes	57.00
	10	Montfavergier	80.00	9	Rodersdorf	74.00	2	Vicques	42.00
	8	Montmelon	68.00	9	Roggenburg	74.00	7	Wahlen	62.00
	6	Montsevelier	57.00	7	Röschenz	62.00	8	Zwingen	68.00
	10	Motte, La	80.00	1	Rossemaison	38.00			
	10	Moulin-Neuf	80.00	12	Rouges-Terres, Les	94.00			
	4	Moutier	50.00	10	Saicourt	80.00	→ L	a carte des secteurs de	livraison
20	8	Movelier	68.00	11	Saignelégier	87.00	se t	rouve en page 42.	

CONDITIONS DE TRANSPORT ET POMPAGE I LISTE DE PRIX

Transport béton

Conditions

Prix pour transport seul, temps de déchargement 30 minutes pour 7.5 m³ compris dans le prix du transport.

Nos prix s'entendent pour des transports complets, c'est-à-dire au minimum par transport:

Camions ouverts minimum 5 m³

Camions malaxeurs minimum 7.5 m³

Transport
béton
Prestations
supplémen-
taires

Temps d'attente sur chantier et en centrale pour solde de commande	Fr./heure	156.00
Temps de déchargement supplémentaire (au-delà de 30 min.)	Fr./heure	168.00

Mise en place ruban:

Mise en place par ruban transporteur (y c. temps d'installation et repli du ruban) Facturation minimum	Fr./min.	5.00 Fr. 150.00

Supplément de transport en dehors de l'horaire normal

sur demande

Pompage béton

Conditions générales Nos prix comprennent déplacement, nettoyage, pose et dépose des conduites de transport.

Prestations de l'entrepreneur: raccordement d'eau, facilitation de l'accès au chantier, pose et déplacement des conduites.

Réserve: une panne de la pompe ne donne droit à aucune revendication.

Pompages spéciaux: conditions selon entente préalable.

Pompage Prix	Туре	Quantité de pom- page par étape	Quantité de pompage min. par étape (m³/heure)	Pompe 36 m Fr./m³	Malaxeur-pompe 24m Fr./m³
	Dalles,	1 - 5 m ³	5	510.00 / forfait	440.00 / forfait
	radiers	6 - 10 m ³	8	590.00 / forfait	510.00 / forfait
		11 - 15 m ³	10	57.00	57.00
		16 - 20 m³	12	49.00	49.00
		21 - 25 m ³	14	44.00	-
		26 - 30 m ³	14	40.00	-
		31 - 40 m ³	16	36.00	-
		41 - 50 m ³	16	32.00	-
		51 - 60 m ³	20	29.00	-
		61 - 80 m ³	20	27.00	-
		81 - 100 m ³	20	24.00	-
		101 - 150 m ³	24	22.00	-
		151 m³ et plus	24	20.00	-
	Murs,	1 - 5 m ³	5	520.00 / forfait	460.00 / forfait
	piliers	6 - 10 m ³	6	620.00 / forfait	540.00 / forfait
		11 - 15 m ³	8	63.00	63.00
		16 - 20 m ³	8	57.00	57.00
		21 - 25 m ³	10	50.00	-
		26 - 30 m ³	10	46.00	-
		31 - 40 m ³	12	40.00	-
		41 - 50 m ³	12	36.00	-

Pompage béton	Temps de pompage excédentaire à la quantité horaire prescrite	Fr./heure	245.00
Prestations supp.	Pose de tuyaux supplémentaires	Fr./mètre	10.00

POMPE À BÉTON 36 m | CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

de la pompe Longueur du véhicule 11.00 m Largeur du véhicule 2.55 m (pour passage, 3.00 m) Hauteur du véhicule 3.97 m	Dimensions	Poids total	27.90 to	
	de la pompe	Longueur du véhicule	11.00 m	
Hauteur du véhicule 3.97 m		Largeur du véhicule	2.55 m	(pour passage, 3.00 m)
		Hauteur du véhicule	3.97 m	

Emplacement du véhicule pendant le pompage

Nature du sol	Voir poids ci-dessous	Solidité suffisante pour les 4 appuis. Surface plate, pente max. 3°
Place nécessaire, long.	22 mètres min.	Pompe (9 m) et malaxeur (9 m)
Place nécessaire, larg.	6.30 m	Appuis sortis



Prêter une attention particulière aux canalisations, couvercles de regards, surfaces en pierres composées et revêtements en asphalte chauffés par le soleil!

Distances de sécurité pendant le pompage

Par rapport au bâtiment	Depuis la cabine	4.00 m min. (frontal et latéral)
Par rapport aux autres bâtiments et aux arbres	Rayon d'action de la pompe	3.00 m min.
Par rapport aux lignes électriques	Rayon d'action de la pompe	18.00 m min.

Préparation au pompage

L'entrepreneur est prié de maintenir libre l'accès et la place de déchargement, éventuellement de faire déplacer les véhicules et bennes, voire de boucler le périmètre et/ou réglementer la circulation. Si des interdictions de circulation sont nécessaires, le destinataire se charge de demander les autorisations de police.

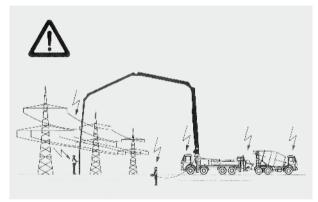
Exclusion de responsabilité

L'évaluation de l'engagement de la pompe à béton sur place est uniquement l'affaire du jugement du chauffeur. Celui-ci est en droit de ne pas exécuter ou d'interrompre le travail avec la pompe. En cas de situation critique, nous déclinons toute responsabilité concernant des dommages éventuels. Si le destinataire exige le pompage malgré la réserve du chauffeur, il devra ultérieurement signer une décharge de responsabilité.

Précautions

Lignes haute tension

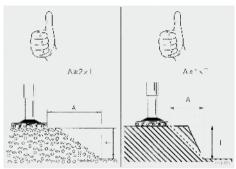
En cas de lignes haute tension, l'approche peut parfois suffir pour transférer une étincelle, mettant la machine ainsi que son environnement sous tension. Pour cette raison, respecter toujours la distance de sécurité indiquée.



Attention en cas de lignes haute tension.

Tension nominale [V]	Distance de sécurité [m]
Jusqu'à 1 kV	1.0
1 kV jusqu'à 110 kV	3.0
110 kV jusqu'à 220 kV	4.0
220 kV jusqu'à 380 kV	5.0
Pour toute tension inconnue	5.0

Distance de sécurité vers les fosses



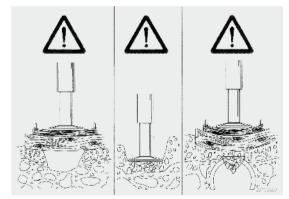
→ Respecter la distance de sécurité A supplémentaire.

La distance de sécurité A s'élève à

- pour un sol non-cohérent, remblayé, A ≥ 2 x profondeur de la fosse T.
- pour un sol naturel cohérent, A ≥ 1 x profondeur de la fosse T.

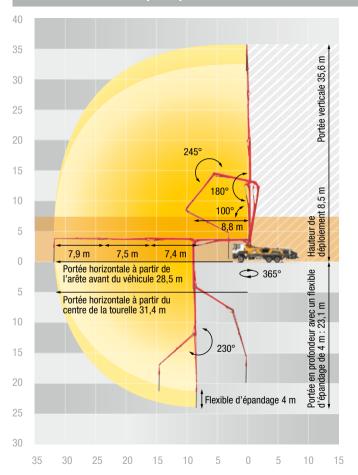
Distance de sécurité A.

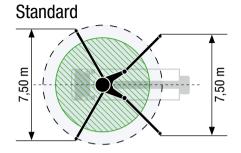
Sol

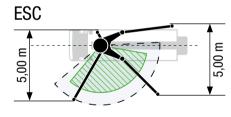


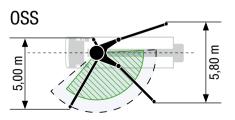
Pas de creux ou autres déformations du sol sous les pieds stabilisateurs.

Dimensions de la pompe





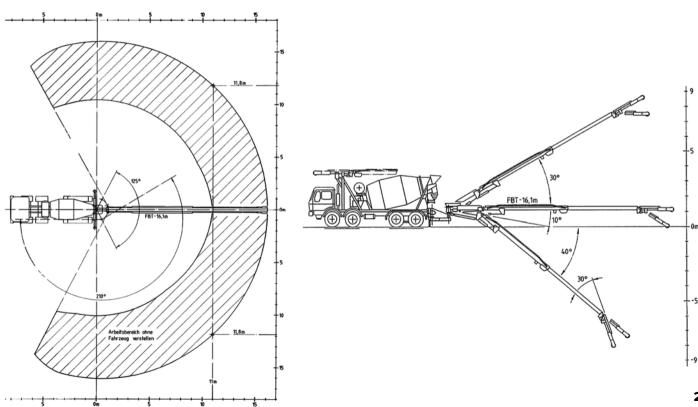






MALAXEUR RUBAN | CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions et distances



RECOMMANDATIONS POUR LE BÉTONNAGE

Par temps chaud

Afin de maintenir dans des limites acceptables les pertes de résistance par temps chaud, la norme SIA 262, art. 6.4.5.5, admet pour le béton frais une température maximale de 30°C. Pour un béton à performances particulières, cette température ne devrait pas dépasser 25°C.

Le bétonnage par temps chaud exige une bonne planification et une préparation minutieuse.

Centrale à béton

Emploi d'un adjuvant retardateur de prise sur demande de la direction de chantier.

Dans une certaine mesure, l'emploi d'un adjuvant retardateur de prise permet de pallier aux inconvénients d'une hydratation trop rapide du ciment. Les retardateurs ont cependant peu d'influence sur le raidissement précoce du béton et ils exigent en outre une cure prolongée.

Chantier

Coordonner méticuleusement la livraison et la mise en œuvre du béton frais afin d'éviter toute attente.

Prévoir suffisamment d'engins et de personnel pour le bétonnage, afin d'exécuter la mise en place et le compactage du béton sans interruption.

Si l'on ne peut éviter des attentes imprévues, le béton qui se trouve dans les camions ou dans la trémie doit être protégé du vent et du soleil. Les camions malaxeurs peuvent être arrosés extérieurement.

Les fonds et le coffrage ne doivent pas absorber l'eau du béton frais. C'est pourquoi le coffrage doit être arrosé avant la mise en place du béton. Eviter toutefois un arrosage exagéré laissant des flagues d'eau résiduelles.

Il faut interdire strictement toute adjonction d'eau au chantier.

Si les conditions requises pour un bétonnage correct par temps chaud ne peuvent être remplies, quelles qu'en soient les raisons, il faut reporter l'opération à un moment où la température sera moins élevée.

Cure du béton: les heures qui suivent la mise en place sont déterminantes. Se référer à la norme SIA 262.

Par temps froid

Des mesures particulières sont prises pour la mise en place du béton dès que la température ambiante est inférieure à + 5°C.

Centrale à béton

Elever la température du béton frais en préchauffant les granulats.

Emploi d'un adjuvant antigel sur demande de l'entrepreneur.

Chantier

Ne jamais bétonner sur un sol gelé ni contre du béton gelé.

Le béton préchauffé doit être mis en place rapidement dans un coffrage exempt de glace et de neige. Il doit être immédiatement compacté.

Immédiatement après sa mise en place, le béton doit être protégé contre toute déperdition de chaleur. On récupère ainsi la chaleur produite par l'hydratation du ciment.

Une protection au moyen de nattes isolantes ou de bâches thermiques est recommandée.

Si ces nattes ne peuvent être appliquées directement sur la surface du béton, il faut prévoir en plus une protection contre les courants d'air.

Pendant toute la période du durcissement, le béton ne doit pas seulement être à l'abri des déperditions de chaleur, mais également à l'abri de la dessiccation.

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LE BÉTON

Conditions générales pour le béton

Béton selon SN EN 206: 2013 - Béton à propriétés spécifiées

Les prix indiqués s'entendent: - départ centrale à béton de la Ballastière

- bétons liés avec type de ciment admis selon tab. NA.3, norme EN 206 : 2013 $\,$

- adjuvants nécessaires à l'obtention des caractéristiques demandées compris

Les adjuvants retardateurs de prise ainsi que antigel sont facturés séparément.

Béton à composition prescrite

Les prix indiqués s'entendent: - départ centrale à béton de la Ballastière

- bétons composés avec ciment CEM II/ B-LL 32.5 R / CEM II/ A-LL 42.5 N

- adjuvants compris dans la recette

Les adjuvants retardateurs de prise ainsi que antigel sont facturés séparément.

Horaires	Centrale à béton			Bureau des transports				
	Hiver	octobre à mars	07h15 - 11h45	12h45 - 16h30	Hiver	octobre à mars	07h15 - 12h00	13h15 - 17h00
	Eté	avril à septembre	06h45 - 11h45	12h45 - 16h45	Eté	avril à septembre	6h45 - 12h00	13h15 - 17h00
	Tél.:	032 421 62 30			Tél.:	032 421 63 58	→ no. valable p	our commandes
					E-mail: beton@matsabag.ch			

Assistance
technique

Bureau technique - béton

Responsable qualité béton et conseil technique: **Monsieur Cédric Lachat**Tél.: **032 421 62 16** E-mail: **cedric.lachat@matsabag.ch**



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LIVRAISON POUR LE BÉTON



Scannez le code QR ci-contre pour accéder au document.

Conditions générales de livraison Toutes les commandes pour livraison de béton sont exécutées conformément aux conditions générales ci-après. Par la commande, le client accepte les conditions de livraison. Des conditions divergentes sont valables uniquement si la centrale à béton les a confirmées par écrit.

Les normes en vigueur sur lesquelles se base la commande sont déterminantes pour les propriétés du béton frais, ainsi que pour la qualité du béton durci et des contrôles. Les livraisons de béton s'effectuent conformément à la norme SIA 262. Sont applicables pour les essais du béton frais et du béton durci les normes d'essais récapitulées dans les normes SIA 262/1 et SN EN 206.

1.

Prix courants et offres

Les prix de base des prix courants imprimés sont valables, sous réserve de conventions spéciales, exclusivement pour les entreprises de construction. Les prix et les conditions cités restent valables jusqu'à révocation ou jusqu'à publication de nouveaux prix courants ayant une validité générale. Ils n'acquièrent la force obligatoire qu'avec l'acceptation d'une commande qui nous est passée sur la base de ces prix courants. La validité d'offres particulières est limitée à 6 mois, sous réserve de conventions spéciales.

Tous les prix s'entendent pour livraison départ centrale à béton, sans TVA. Les prix au m³ se réfèrent au m³ de béton mis en place.

En outre, les prix sont valables pour des achats et des livraisons pendant les heures d'ouverture de la centrale à béton. Des livraisons en dehors de ces heures ne sont exécutées que selon entente préalable et moyennant des suppléments adéquats. Au cas où l'on convient d'une livraison franco chantier, le prix de transport convenu est valable pour le parcours d'acheminement le plus court, praticable sans problème, et pour la prise en charge immédiate du béton par le client. Un temps d'attente supplémentaire pour le véhicule et le personnel peut être facturé en sus.

Pendant les mois d'hiver, du 1er décembre à fin février, un supplément peut être porté en compte. Dans les régions avec des conditions climatiques extrêmes, par exemple les régions de montagne, une autre période peut être déterminée.

2.

Passation et acceptation de la commande

Les commandes doivent être effectuées la veille jusqu'à 16.00 heures au plus tard. Les commandes antérieures ont la priorité pour la livraison. Lors de la commande, la centrale à béton a besoin d'indications précises et spécifiques concernant la sorte de béton (selon norme déterminante SN EN 206), la quantité de béton, le mode de mise en place et la consistance désirée ainsi que du début et du programme des livraisons. Les commandes et les livraisons échelonnées sont toujours acceptées conformément aux possibilités de livraison dans chaque cas.

Si lors de la commande, un béton à performances spécifiées est exigé, conformément à SIA 262, il faut indiquer les propriétés selon SN EN 206 ou la sorte de béton selon CAN.

Si le client exige, conformément à SIA 262, du béton à composition prescrite, des analyses détaillées relatives à la faisabilité s'avèrent indispensables entre planificateur, client et centrale à béton. Concernant le béton à composition prescrite, la centrale à béton garantit exclusivement la composition correcte du mélange de béton dans le cadre des tolérances définies par la SN EN 206.

Pour la compétence relative à des modifications, il faut prévoir des instructions précises. Au cas où des essais préalables s'avèrent nécessaires pour la fabrication d'un béton, les coûts sont, après entente préalable, à la charge de l'acheteur.

3.

Adjuvants et ajouts

L'adjonction d'adjuvants au béton, concernant le choix du produit et son dosage, est l'affaire de la centrale à béton. Si l'acheteur exige des produits et/ou des dosages déterminés, seul le respect du mélange demandé est garanti. Dans ce cas, toute responsabilité pour l'effet escompté de ces additifs, de même que le risque de conséquences dommageables pour le comportement du béton, sont rejetés. Dans ces circonstances, la centrale à béton est en droit de porter en compte une majoration pour frais supplémentaires. Lors de commandes de béton selon des performances particulières, conformément à SIA 262, toute garantie relative aux propriétés du béton s'éteint automatiquement si l'acheteur prescrit l'utilisation d'un adjuvant ou d'une matière première déterminés.

4. Livraison

Les indications relatives au moment de livraison se comprennent toujours, compte tenu d'une exploitation éventuelle aux heures de pointe, avec une tolérance d'une demi-heure. Si un retard plus important est inévitable par suite de raisons imprévisibles, telles que panne de courant, manque d'eau, défectuosité de machines, livraison non effectuée ou cas de force majeure, l'acheteur doit en être informé immédiatement (avec la possibilité de se faire livrer) en offrant éventuellement la possibilité d'une livraison par d'autres centrales à béton. Toutefois, aucune responsabilité ne peut être assumée pour un temps d'attente éventuel ou d'autres dommages directs ou indirects. Le client est tenu à signaler immédiatement à la centrale à béton d'éventuels retard dans la réception des matériaux. S'il néglige de le faire, il est responsable de la détérioration des matériaux qui en résulte et d'autres conséquences de la demeure.

5

Garantie

La centrale à béton garantit la livraison de la quantité et de la qualité conformes à la commande.

Sont déterminants pour la justification de la qualité du béton, les essais du béton selon SIA 262/1 et SN EN 206 et avec les éprouvettes préparées par la centrale à béton ou en présence d'un représentant de cette dernière. L'uniformité de couleur du béton livré ne peut être garantie que sur la base d'une convention écrite y relative.

En vertu de cette garantie, la centrale à béton s'engage – une réclamation en temps utile et objectivement fondée étant présupposée – à remplacer gratuitement le béton faisant l'objet d'une contestation ou, si le matériau est utilisable dans certaines limites, à accorder une réduction de prix adéquate. Est aussi assumée dans ce contexte la responsabilité pour des dommages causés aux ouvrages construits avec le béton livré, à la condition que ces dommages doivent être attribués de manière probante à la qualité déficiente du béton, et qu'en plus, l'acheteur encoure la responsabilité pour les dommages subis. Pour d'autres dommages directs ou indirects, toute responsabilité est exclue.

Réclamation pour défauts

Il incombe à l'acheteur de contrôler, lors de la livraison du béton, si

- a) l'indication sur le bulletin de livraison correspond à sa commande;
- b) la livraison présente des défauts apparents.

Lors de livraison franco chantier, est valable comme délivrance la remise sur le site de construction, et lors de livraison départ usine, le chargement du béton sur le camion. Afin que la centrale à béton puisse vérifier le bien-fondé d'éventuelles réclamations, ces dernières doivent être déposées autant que possible avant la mise en place du béton dans le coffrage. Les défauts qui ne peuvent pas être constatés lors de la livraison doivent faire l'objet d'une réclamation immédiatement après avoir été découverts. Si le client a des doutes quant à la qualité du béton livré et qu'un éclaircissement immédiat n'est pas possible, il est tenu de prélever une éprouvette. La centrale à béton doit être invitée d'emblée à assister au prélèvement de l'éprouvette. Le résultat de cet essai n'est reconnu par la centrale à béton que si on a procédé au prélèvement de l'éprouvette immédiatement après la livraison et conformément aux prescriptions de la norme SN EN 206, et que l'éprouvette a été envoyée à un office de contrôle reconnu pour appréciation. Si le test démontre que la réclamation est fondée, la centrale à béton se charge des coûts de l'essai. Sinon, ils doivent être supportés par le client.

Pour les quantités de moins de $1\,\mathrm{m}^3$, les performances du béton ne peuvent pas être garanties par Matériaux Sabag.

7. Conditions de paiement

Sont valables pour le payement des livraisons facturées et des frais accessoires, tels que temps d'attente, supplément d'hiver, etc., sous réserve d'autres conventions écrites, les conditions de paiement indiquées dans le prix courant.

Toutes les livraisons sur le même chantier sont considérées comme livraisons successives, indépendamment de la durée ou des interruptions dans les achats. La centrale à béton se réserve la possibilité de facturations partielles. Des réclamations concernant une livraison n'autorisent pas l'acheteur à surseoir au règlement de factures échues relatives aux autres livraisons. Après expiration du délai de paiement, la centrale à béton se réserve l'inscription du droit de gage des artisans de la construction.

8

Lieu d'exécution et for juridique Le lieu d'exécution et le for juridique sont, également lors de livraison franco chantier, le domicile légal de la centrale à béton. Les jugements en cas de litige sont de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires.

se de l'industrie des Graviers et du Béton

Source:

Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton Berne, ianvier 2016

PRODUITS DE CARRIÈRE | LISTE DE PRIX

Carrière	Article	Granulométrie [mm]	Densité apparente [kg/m³]	•	arrière de Courrendlin, gé sur camion	
de Courrendlin		[11111]	[kg/III]	Fr./m³ [hors TV	'A] Fr.	./to [hors TVA]
Granulats	Chaille calibrée	0/80	1'620	35.00		21.60
concassés,		0/150	1'650	32.00		19.40
triés, non lavés		30/80	1'530	35.00		22.90
		30/150	1'560	35.00		22.45
		80/150	1'440	35.00		24.30
	Tout-venant trié	0/120	1'760	28.00		16.00
	Groise	0/40	1'720	20.00		11.65
		0/18	1'760	20.00		11.35
	Groise marneuse 2ème choix	0/40	1'760	8.00		4.55
	Gravier concassé	0/16	1'540	39.00		25.30
		0/25	1'570	34.00		21.65
	Ballast broyé	16/25	1'400	41.00		27.85
		25/63	1'440	39.00		28.45
	Grave GNT 0/45 *	0/90	1'620	41.00		25.30
	(certifié par ASMP selon SN EN 13242 et 13285)					
	Blocs de pierre		2'000	160.00		80.00
	Stériles de carrière		1'600	7.00		4.40
	Tout-venant stabilisé	0/80	1'600	14.00		8.80
Danwing	La Ballastière	Béton de démolition propre, non armé			Fr./To.	12.00
Reprise	, =====================================	Béton de démolition propre, fron armé Béton de démolition propre, armé bloc > 90/90/60				45.00
de matériaux	→ Autorisation de reprise n°673/2017	beton de demontion propre, arme bloc > 90/90/60			Fr./To.	15.00
	Tayment	Décharge de type	A (y.c. redevance ca	ntonale)	Fr./To.	14.00

^{*} Produit certifié par l'ASMP.





Scannez le code QR ci-contre pour accéder au certificat.



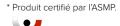
SABLES ET GRAVIERS | LISTE DE PRIX

Siliceux	Article	Granulométrie [mm]	Densité apparente [kg /m³]	Prix départ: La Ballastière, chargé sur camion		
Granulats ronds, triés, lavés	Article			Fr./m³ [hors TVA]	Fr./to [hors TVA]	
	Sablé lavé rond	0/4	1'470	89.70	61.00	
	Gravier lavé rond	4/8	1'630	86.40	53.00	
	Gravier lavé rond	8/16	1'660	86.35	52.00	
	Gravier lavé rond	16/32	1'680	87.35	52.00	
	Granulats lavés ronds	0/8	1'700	93.50	55.00	
	Granulats lavés ronds	0/16	1'760	95.05	54.00	
	Granulats lavés ronds	0/32	1'770	93.80	53.00	
	Gravier concassé (splitt)	2/4	1'400	98.00	70.00	
	Galets	100/200	1'580	116.95	74.00	

Conditions spéciales pour livraison par camion complet et franco chantier (16 m³ par camion complet, accès au chantier par semi-remorque de 40 tonnes). Veuillez nous contacter pour une offre avantageuse!

Calcaire -	Gravier à béton, rond	0/16	1'720	79.15	46.00
Siliceux	Gravier à béton, rond	0/32	1'730	77.85	45.00

Matériel	Sable concassé		0/4	1'540	46.20	30.00
calcaire	Mélange concassé		0/8	1'480	57.75	39.00
du Jura	Concassé pour route (splitt)	4/8	1'420	69.60	49.00
	Concassé pour route (splitt)	4/10	1'400	54.60	39.00
	Concassé pour route (splitt)	8/10	1'380	53.80	39.00
	Concassé pour route (splitt)	10/15	1'370	53.45	39.00
	Gravier drainage (selo	n disponibilité)	32/63	1'660	48.15	29.00
	Galets (selon disponibilité)		non triés	_	sur dei	mande
/latériel	Sable lavé rond	JuraMat certifié *	0/4	1'500	97.50	65.00
calcaire du	Gravier lavé rond	JuraMat certifié *	4/8	1'550	97.65	63.00
Jura pour	Gravier lavé rond	JuraMat certifié *	8/16	1'600	97.60	61.00
préfabrication	Gravier lavé rond	JuraMat certifié *	16/32	1'620	98.80	61.00
Granulats ronds,	Granulats lavés ronds	JuraMat	0/8	1'650	99.00	60.00
triés, lavés	Granulats lavés ronds	JuraMat certifiés *	0/16	1'700	100.30	59.00
	Granulats lavés ronds	JuraMat	0/32	1'740	100.90	58.00





TRANSPORT SABLES, GRAVIERS ET PRODUITS DE CARRIÈRE I LISTE DE PRIX

Attention! Ces prix sont indicatifs car la quantité commandée influence le prix final du transport! N'hésitez pas à nous demander une offre au 032 421 63 58 ou à beton@matsabag.ch.

S	ecteur Localité	Fr./tonne, RPLP incl. 16.5 to. min. (env. 10 m³) [hors TVA]
8	Alle	33.50
10	Asuel	37.50
4	Bärschwil Gare/Station	22.00
5	Bärschwil Village/Dorf	25.50
3	Bassecourt	20.00
10	Beinwil	37.50
11	Bellefontaine	42.00
11	Bellelay	42.00
4	Belprahon	22.00
11	Bémont, Le	42.00
4	Berlincourt	22.00
10	Beurnevésin	37.50
9	Blauen	35.00
4	Boécourt	22.00
12	Bois, Les	45.00
11	Boncourt	42.00
10	Bonfol	37.50
9	Bourrignon	35.00
8	Breitenbach	33.50
9	Bressaucourt	35.00

12	Breuleux, Les	45.00
8	Brislach	33.50
10	Bure	37.50
8	Büsserach	33.50
9	Caquerelle, La	35.00
12	Cerlatez, Les	45.00
9	Chaindon	35.00
10	Champoz	37.50
9	Charmoille	35.00
10	Châtelat	37.50
2	Châtillon	18.50
10	Chevenez	37.50
2	Choindez	18.50
5	Claude-Chappuis, La	25.50
9	Cœuve	35.00
4	Corban	22.00
6	Corcelles	28.50
7	Cornol	30.50
2	Courcelon	18.50
3	Courchapoix	20.00
9	Courchavon	35.00
3	Courfaivre	20.00
7	Courgenay	30.50
1	Courrendlin	16.50

1	Courroux	16.50
6	Court	28.50
9	Courtedoux	35.00
10	Courtemaîche	37.50
2	Courtemelon	18.50
2	Courtételle	18.50
6	Crémines	28.50
11	Damphreux	42.00
12	Damvant	45.00
1	Delémont	16.50
9	Delémont Haute-Borne	35.00
2	Develier	18.50
4	Develier-Dessus	22.00
8	Dittingen	33.50
9	Duggingen	35.00
7	Ecorcheresses, Les	30.50
8	Ederswiler	33.50
12	Emibois, Les	45.00
10	Enfers, Les	37.50
7	Envelier	30.50
9	Epauvillers	35.00
11	Epiquerez	42.00
9	Erschwil	35.00
4	Eschert	22.00

	Secteur Localité		Fr./tonne, RPLP incl. 16.5 to. min. 10 Lucelle Lugnez		Lucelle	37.50	12	Peuchapatte, Le	45.00
					Lugnez	42.00	12	Peu-Péquignot, Le	45.00
			(env. 10 m³) [hors TVA]	10	Malcôte, La	37.50	12	Pichoux, Le	45.00
				9	Malettes, Les	35.00	8	Pleigne	33.50
	12	Essertfallon	45.00	8	Malleray-Bévilard	33.50	10	Pleujouse	37.50
	11	Fahy	42.00	9	Mariastein	35.00	11	Pommerats, Les	42.00
	9	Fehren	35.00	5	Mervelier	25.50	9	Pontenet	35.00
	10	Flüh	37.50	6	Mettembert	28.50	8	Porrentruy	33.50
	10	Fornet	37.50	8	Miécourt	33.50	10	Prédame, Le	37.50
	8	Fregiécourt	33.50	10	Monible	37.50	10	Pré-Petitjean, Le	37.50
	10	Fuet, Le	37.50	12	Montagne de Moutier	45.00	9	Rangiers, Les	35.00
	11	Genevez, Les	42.00	6	Montavon	28.50	4	Rebeuvelier	22.00
	4	Glovelier	22.00	8	Montenol	33.50	12	Réclère	45.00
	14	Goumois	51.00	10	Montfaucon	37.50	8	Reconvilier	33.50
	11	Grandfontaine	42.00	10	Montfavergier	37.50	11	Reussilles, Les	42.00
	5	Grandval	25.50	8	Montmelon	33.50	3	Roches	20.00
	9	Grellingen	35.00	6	Montsevelier	28.50	11	Rocourt	42.00
	9	Grindel	35.00	10	Motte, La	37.50	9	Rodersdorf	35.00
	10	Hautes-Roches	37.50	10	Moulin-Neuf	37.50	9	Roggenburg	35.00
	10	Himmelried	37.50	4	Moutier	22.00	7	Röschenz	30.50
	9	Huggerwald	35.00	8	Movelier	33.50	1	Rossemaison	16.50
	8	Kleinlützel	33.50	12	Muriaux	45.00	12	Rouges-Terres, Les	45.00
	9	Lajoux	35.00	10	Nenzlingen	37.50	10	Saicourt	37.50
	7	Laufon	30.50	12	Noirmont, Le	45.00	11	Saignelégier	42.00
	3	Liesberg Gare/Station	20.00	10	Nunningen	37.50	10	Sairains, Les	37.50
	4	Liesberg Village/Dorf	22.00	8	Ocourt	33.50	8	Saulcy	33.50
	10	Loveresse	37.50	9	Ordons, Les	35.00	10	Saules	37.50
)	10	Löwenburg	37.50	5	Perrefitte	25.50	8	Sceut	33.50

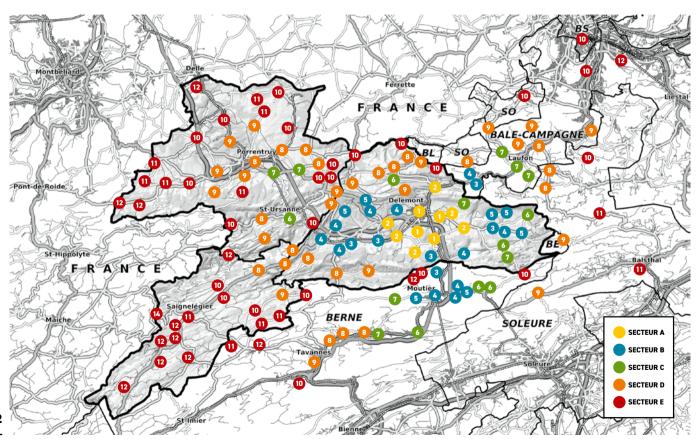
ecteur Localité	Fr./tonne, RPLP incl. 16.5 to. min. (env. 10 m³) [hors TVA]
Scheulte, La	35.00
Seehof (Elay)	37.50
Seleute	33.50
Séprais	25.50
Sornetan	37.50
Sorvilier	30.50
	Seehof (Elay) Seleute Séprais Sornetan

12	Soubey	45.00
8	Souboz	33.50
9	Soulce	35.00
2	Soyhières	18.50
8	St-Brais	33.50
6	St-Ursanne	28.50
9	Tavannes	35.00
11	Tramelan	42.00
8	Undervelier	33.50
4	Vellerat	22.00

9	Vendlincourt	35.00
6	Vermes	28.50
2	Vicques	18.50
7	Wahlen	30.50
8	Zwingen	33.50

→ La carte des secteurs de livraison se trouve en page 42.

LOGISTIQUE | SECTEURS DE LIVRAISON



Liste de prix numérique

Téléchargez notre liste de prix au format numérique sur notre site www.matsabag.ch ou scannez le code QR ci-contre pour accéder au document depuis votre appareil mobile.



Centrale à béton

Tél. 032 421 62 30

Horaires

Avril-septembre

06h45 - 11h45 12h45 - 16h45

Octobre-mars 07h15 - 11h45

12h45 - 16h30

Bureau des transports

Tél. 032 421 63 58

Horaires

Avril-septembre

06h45 - 12h00 13h15 - 17h00

Octobre-mars

07h15 - 12h00 13h15 - 17h00

beton@matsabag.ch www.matsabag.ch



Tous nos sites de production sont certifiés par l'Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux.



Matériaux Sabag est membre de l'Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton.